

VENTILATION DES COUPONS

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale du 29 mars 2018 d'approuver la distribution d'un dividende brut de 1,54 € par action ordinaire. Après la retenue d'un précompte mobilier sur la partie du dividende qui ne provient pas de plus-values réalisées sur actions, le dividende net s'élève à 1,52 € par action.

Le paiement des dividendes sera effectué sur présentation du coupon n° 13 pour les actions au porteur et par virement pour les actions nominatives. Les dividendes seront payables à partir du 17 avril 2018.

Les actions coteront ex-coupon à partir du 3 avril 2018.

Le dividende se compose comme suit :

Par origine	Plus-values : Revenus définitivement taxés :	1,4716 €
	Dividendes : Revenus définitivement taxés :	0,0677 €
	Autres revenus :	0,0015 €
	Total :	1,5407 €

Précompte mobilier	Exonéré (art. 106 §9 A.R. CIR) :	1,4716 €
	Soumis :	0,0691 €
	Précompte mobilier :	-0,0207 €
	Total :	1,5200 €